



RAPPORT ANNUEL 2015-2016



MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel de la Commission scolaire des Îles. Il regroupe une foule de renseignements très pertinents sur la gouvernance, le profil organisationnel, la réalisation des mandats des comités de la Commission scolaire, de la protectrice de l'élève ainsi que des différents services administratifs. Au cœur de ce rapport, les données sur la réussite de nos élèves, jeunes et adultes, et un bilan qui intègre à la fois les objectifs du plan stratégique de notre organisation et les résultats quant aux cinq buts de la convention de partenariat signée avec le ministère de l'Éducation.

Une section du rapport est consacrée aux faits saillants des écoles et du centre. Sans être exhaustive, cette liste de réalisations témoigne du dynamisme et de l'engagement des élèves, des membres du personnel, des parents et des nombreux partenaires.

L'exercice annuel que représente la diffusion de ce rapport est une occasion privilégiée de faire connaître au grand public l'ensemble de nos réalisations et de valoriser celles et ceux qui en sont les grands acteurs : le personnel et les élèves, jeunes et adultes. Nous profitons donc de ce moment pour les remercier sincèrement pour leur appui tout au cours de la dernière année. Nous saluons aussi l'implication de tous les élus scolaires qui mettent constamment, au cœur de leurs discussions et décisions, l'élève et sa réussite.

Bonne lecture!


Francine Cyr
Présidente


Brigitte Aucoin
Directrice générale

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSEIL DES COMMISSAIRES



CES * 1
Bernard Richard



CES 2
Jules Richard **



CES 3
Isabelle Cummings **



CES 4
Sylvain Vigneau



CES 5
Jean-Yves Lapierre **



CES 6
Annie Vigneau



CES 7
Sony Cormier **



CES 8
Huguette Reid **



Présidente
Francine Cyr **



Commissaire-parent
(élèves HDAA)
Linda Turbide **



Commissaire-parent
(primaire)
Joël Cummings **



Commissaire-parent
(secondaire)
Jean Cormier **

* CES = circonscription électorale scolaire ** membres du comité exécutif

Le dimanche 2 novembre 2014 marquait la date de la dernière élection scolaire à se tenir sur le territoire des Îles. Pour une première fois, le poste de présidence était éligible à un scrutin universel et le Conseil était formé, outre la présidence, de onze commissaires. Le scrutin précédent avait eu lieu en 2007 et comptait treize commissaires. Les électeurs de l'archipel ont élu par acclamation sept commissaires, dont la présidente, sur une possibilité de neuf sièges. Un scrutin s'est donc tenu dans deux circonscriptions, avec un taux de participation de 19,6 %, alors que trois commissaires-parents ont été désignés par leurs pairs. Le Conseil compte alors pour une première fois une représentante des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (ÉHDAA). Le mandat des commissaires est prévu pour quatre ans, tandis que celui des commissaires-parents est de deux ans.

GOUVERNANCE SCOLAIRE



Le Conseil des commissaires représente l'instance supérieure de la Commission scolaire et en assume la gouvernance. Il adopte les politiques, les règlements, et prend toutes les décisions qui permettent à la Commission de bien exercer sa mission; c'est également le Conseil, représenté par sa présidente, qui rend compte au ministre et à la population de l'administration de la Commission scolaire et des services offerts.

Les commissaires se sont donné un code d'éthique afin d'encadrer leurs pratiques. Ce document, de même que l'ensemble des politiques de la Commission scolaire, est accessible au www.csdesiles.qc.ca dans la section Commissaires – Politiques (regroupées par service). Au cours de la dernière année, aucune situation particulière ou manquement n'a eu à être traité par le comité d'éthique, chargé d'en assurer la bonne garde.

Au niveau des demandes d'accès à l'information, en 2015-2016, la Commission scolaire a reçu et traité quinze demandes.

Enfin, les réunions des commissaires sont publiques et les procès-verbaux sont disponibles en ligne dès le lendemain de leur adoption. Tous les procès-verbaux, de 1972 à aujourd'hui, sont disponibles au grand public.

Présidences des conseils d'établissement

Centrale	Céline Miousse
Stella-Maris	Joël Cummings
Aux Iris	Serge Chevrier
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Nadia Bénard
Saint-Pierre	Rosalie Moreau-Richard
Polyvalente des Îles	Jean Cormier
CFA-FP	Cindy Gagné



BILAN ANNUEL DU CCSÉHDAA

(Comité consultatif des services aux ÉHDAA)

L'acronyme ÉHDAA signifie « élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ». On regroupe généralement ces élèves de la façon suivante :

- Les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage : ceux-ci comprennent en premier lieu les élèves désignés à risque du fait qu'ils manifestent des caractéristiques qui laissent entrevoir des risques d'échec scolaire.
- Les élèves manifestant des troubles graves de comportement.
- Les élèves handicapés.

Le Comité

Le CCSÉHDAA des Îles a tenu quatre réunions durant l'année scolaire 2015-2016. Il était composé de treize personnes dont sept parents, cinq membres du personnel de la Commission scolaire et un représentant du CISSS des Îles. Le Comité s'est doté d'un plan d'action sur lequel il a travaillé durant toute l'année.

Les représentants du CCSÉHDAA :

Sonia Aucoin, parent de l'école Saint-Pierre
Marlyne Jomphe, parent de l'école Saint-Pierre
Stéphane Plante, parent de l'école Polyvalente
Nancy Cormier, parent de l'école Polyvalente
Linda Turbide, parent de l'école Polyvalente
Sandra Cummings, parent de l'école Polyvalente
Hugo Deraspe, parent de l'école Saint-Pierre
Karen Renaud, direction de l'école Polyvalente
Marjolaine Deveau, personnel de soutien
Isabelle Gilbert, DSÉ, représentante de la direction générale
Anne-Josée Meunier, professionnelle
Guy Beaudet, direction de l'école Saint-Pierre
Johanne Boudreau, CISSS des Îles

Les réalisations

En lien avec son plan d'action ainsi qu'avec les dossiers ÉHDAA de la directrice des services éducatifs (DSÉ), le Comité a été informé, consulté ou a réalisé certaines actions :

- Diffusion du dépliant informatif du CCSÉHDAA et du dépliant informatif sur le plan d'intervention pour les parents d'élèves ayant un plan d'intervention à la Commission scolaire des Îles;
- Diffusion du *Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers*;



BILAN ANNUEL DU CCSÉHDAA (SUITE)

- Suivi sur le maintien et les services des différentes classes spéciales;
- Suivi sur les modalités de la rentrée des classes d'adaptation scolaire;
- Participation au forum ÉHDAA et au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec;
- Modèle de lettre d'invitation et ordre du jour pour les plans d'intervention (PI) présentés aux directions d'écoles et dont elles se serviront pour les PI;
- Participation à la consultation du projet de loi 86, sur la réforme scolaire;
- Café-rencontre avec monsieur Yves Claveau, sur la vie affective, amoureuse et sexuelle des jeunes vivant avec une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA);
- Formation sur l'anxiété offerte aux parents d'élèves du primaire et du secondaire;
- Suivi avec le Conseil des commissaires via le commissaire-parent ÉHDAA qui a été nommé en novembre 2014;
- Suivi des travaux du Comité TÉVA (transition école vie active).

Recommandations pour 2015-2016

- Poursuivre les efforts pour informer les parents du rôle et des mandats du Comité, notamment par le site Internet de la CSI;
- Poursuivre la diffusion du dépliant du Comité et de celui sur le plan d'intervention;
- Sensibiliser les élèves à la différence;
- Poursuivre le suivi des travaux du Comité TÉVA;
- Faciliter l'accès pour les parents à la documentation;
- Sensibiliser le personnel à l'intégration des ÉHDAA;
- Assurer un suivi avec le Conseil des commissaires via le commissaire-parent ÉHDAA;
- Offrir des conférences et de la formation aux parents;
- Revoir la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux ÉHDAA.

Linda Turbide

Linda Turbide
Présidente du CCSÉHDAA

BILAN ANNUEL DU CCSÉHDAA



BILAN ANNUEL DU COMITÉ DE PARENTS

Au nom des membres du Comité de parents de la Commission scolaire des Îles, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2015-2016.

Le Comité de parents constitue la seule structure scolaire permanente, vouée à la défense des intérêts des parents, à l'expression de leurs besoins et à la promotion de leur participation.

Les défis du comité de parents sont :

1) Promouvoir la participation des parents

Les responsabilités attribuées au Comité de parents par le législateur sont importantes. En plus d'être une instance de consultation incontournable pour la Commission scolaire, le Comité de parents a la responsabilité de développer et de favoriser la participation des parents. À cette fin, ses actions se situent sur trois plans différents :

- Promouvoir la participation de tous à l'éducation;
- Sensibiliser les parents aux activités de la Commission scolaire;
- Désigner les parents qui participent aux divers comités formés par la Commission scolaire.

2) Exercer pleinement son pouvoir d'influence

- Émettre l'avis des parents sur le fonctionnement de la Commission scolaire;
- Exprimer les besoins des parents.

3) Agir comme consultant auprès de la Commission scolaire

Le Comité de parents de la Commission scolaire des Îles est composé exclusivement de parents : un représentant de chaque école primaire, un représentant du secondaire et un représentant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCSÉHDAA).

Voici les membres qui le composent :

- | | |
|----------------------------------|--------------------------|
| · Jean Cormier, président | Polyvalente des Îles |
| · Annick Nadeau, vice-présidente | Aux Iris |
| · Joël Cummings, trésorier | Stella-Maris |
| · Céline Miousse | Centrale |
| · Nadia Bénard | Notre-Dame-du-Sacré-Cœur |
| · Marie-Michelle Turbide-Bénard | Saint-Pierre |
| · Nancy Cormier | CCSÉHDAA |

Huit rencontres ont été tenues en 2015-2016 et madame Brigitte Aucoin, directrice générale de la Commission scolaire des Îles, fut invitée à y assister afin de nous informer et de nous consulter sur divers sujets.



BILAN ANNUEL DU COMITÉ DE PARENTS (SUITE)

Ce fut une année scolaire particulière, marquée par :

- le changement à trois reprises du ministre de l'Éducation;
- le dépôt du projet de loi 86, qui proposait une loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la Commission scolaire (projet de loi mort au feuillet quelques mois plus tard);
- une fin d'année scolaire mouvementée, marquée par une tragédie qui frappa la Polyvalente, ce qui bouleversa le quotidien des élèves, du personnel et des parents;
- le dépôt d'un autre projet de loi en fin de session parlementaire, le projet de loi 105, qui reprend plusieurs éléments du projet de loi 86, mais pour lequel on ne connaîtra le dénouement qu'à l'automne 2016.

En novembre, le Comité de parents, en partenariat avec des organismes et entreprises de la communauté, a présenté une conférence d'Étienne Boulay en lien avec la persévérance. Les élèves du primaire, du secondaire et des adultes ont eux aussi assisté à cette conférence.

Cette année, trois parents ont assisté aux Conseils généraux de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Ces rencontres ont pour but de discuter des sujets d'actualité, d'obtenir un consensus et de porter la voix des parents jusqu'aux instances décisionnelles.

Annuellement, le Comité de parents permet à des parents de participer au congrès annuel de la FCPQ. Cette année, mesdames Céline Mioussé et Marie-Michelle Turbide-Bénard, ainsi que le président, ont participé au 40^e congrès annuel dont le thème était « L'école publique : une œuvre collective ». Monsieur Fred Pellerin agissait en tant qu'invité pour l'activité d'ouverture; on le connaît surtout pour ses paroles, celles de ses contes, ses films et ses chansons.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier tous les parents qui s'impliquent dans les divers comités de la Commission scolaire (conseils d'établissement, organismes de participation des parents, etc.) ainsi que les membres du Comité de parents, pour leur appui et leur support au cours des douze derniers mois. À vous, chers parents, continuez votre implication tout en favorisant la réussite éducative de tous les élèves.

Jean Cormier
Président du Comité de parents

BILAN ANNUEL DU COMITÉ DE PARENTS



RAPPORT DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

Il est d'usage chaque année que la protectrice de l'élève procède, tel que le dicte la loi, à la présentation de son rapport annuel. Il s'agira de mon dernier rapport puisque j'ai choisi de ne pas renouveler mon mandat. Le nouveau protecteur de l'élève, monsieur Dany Chiasson, saura dorénavant relever le défi visant à contribuer au maintien et à l'amélioration des services à l'élève.

L'année 2015-2016 aura vu l'examen de trois plaintes dont une seule a nécessité rapport et décisions de la part des commissaires. Cette plainte formelle lourdement fondée aura entre autres permis, non seulement de questionner les pratiques à plusieurs niveaux concernant un élève en particulier, mais aura également été l'occasion de revoir le dossier complet des plans d'intervention individualisés.

Au cours des six dernières années à titre de protectrice de l'élève, nous avons touché plusieurs aspects de la vie de l'élève. Ainsi, il a été question de classement d'une élève, de relation élève - enseignant, de la violence à l'école, des attentes incompatibles entre intervenants, d'insatisfactions récurrentes, d'amélioration des services pédagogiques, de respect des règles d'éthique, de respect de l'élève par la parole et par le geste, de la quantité et de la qualité de services, de la façon de desservir les garçons à l'école, de l'attitude adoptée lors d'apparition de difficultés, du traitement et de solutions apportées ou non à un problème, de difficulté vécue par un élève HDAA et, enfin, de problème de pédiculose. Autant de dossiers derrière lesquels existent des élèves de niveau primaire, secondaire ou encore de l'éducation des adultes qui requiert un ou des ajustements dans nos façons de faire.

Un fil conducteur demeure. Comme protectrice de l'élève, au cours de la dernière année, il nous a été donné l'obligation d'alerter la table des commissaires sur la nécessité de revoir complètement la pratique du plan d'intervention individualisé. Cette recommandation majeure a été entendue et nous avons été informés que des ajustements sont en cours.

Permettez-moi, en terminant mon dernier rapport, de saluer l'élève sans qui le système scolaire n'existerait pas. Je lui souhaite de recevoir le meilleur pour qu'à son tour il puisse donner le meilleur. Permettez-moi de saluer les parents pour leurs multiples fonctions en tant que parents dans un monde bouleversant d'obligations. Je souhaite ne jamais oublier que notre exemple demeure à jamais le meilleur des enseignements pour notre enfant.



RAPPORT DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE (SUITE)

Permettez-moi de saluer l'investissement de chaque personne qui travaille quotidiennement avec l'élève. Je sais que vous avez toutes les missions sans recevoir à bien des égards le support, les outils et la collaboration que nécessitent la mission de donner le meilleur. Mais je sais aussi que vous recevez beaucoup des élèves.

Permettez-moi de saluer et remercier tous ceux et celles qui, issus de différents services de la Commission scolaire, ont permis que la tâche de protectrice de l'élève contribue à ce que tous ensemble nous facilitons le meilleur pour l'élève.

Permettez-moi de saluer la directrice générale de la Commission scolaire. Jamais Madame, je n'oublierai votre *leitmotiv* : « L'élève doit être au centre de toutes nos actions ». Je vous y ai vue, dans le dit et dans l'action.

Permettez-moi de vous saluer, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les commissaires, pour votre implication à la cause du meilleur pour l'élève et à la cause de tous ceux et celles qui y travaillent.

Merci chacun, chacune et bonne continuité.

Micheline DeCoste
Protectrice de l'élève sortante
(2010 à 2016)

RAPPORT DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE



MISSION

La Commission scolaire des Îles a pour mission :

- d'organiser, pour la clientèle de son territoire, les services éducatifs prévus par la loi, de veiller à leur qualité et d'en rendre compte;
- de promouvoir l'éducation sur son territoire;
- de contribuer au développement social, culturel et économique du milieu;
- de soutenir ses établissements dans la réalisation de leur mission;
- de répartir équitablement les ressources.

VISION

La Commission scolaire des Îles se veut une communauté éducative en action, qui croit en la réussite éducative de chaque élève, jeune ou adulte. Ainsi, elle encourage la créativité, l'innovation et l'engagement dans des partenariats productifs.

CROYANCES ET VALEURS

À la Commission scolaire des Îles :

- parce que chaque élève est important, peut réussir et a droit à tous nos égards, nous valorisons le **respect** et la **rigueur**;
- parce que chaque élève et chaque milieu peuvent avoir accès aux services offerts, nous valorisons l'**équité**;
- parce que chaque personne a le droit à l'information, peut exprimer son point de vue et participer, nous valorisons la **transparence**.

DÉCLARATION DE SERVICES

À la Commission scolaire des Îles, nous voulons réaliser notre mission dans le respect de nos valeurs et nous nous engageons à :

- rendre accessibles nos services;
- gérer nos ressources avec équité, transparence et responsabilité et à en rendre compte;
- soutenir et accompagner chaque acteur eu égard à sa responsabilité;
- contribuer au développement social, culturel et économique des Îles;
- susciter la participation active de tous les intervenants;
- être de plus en plus présents dans le monde par un maillage de nos savoirs respectifs.

PROFIL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES



Le personnel de la CSÎ

La Commission scolaire des Îles comptait quelque 300 employés en 2015-2016 (moyenne pour l'année).

L'équipe de direction

Direction générale	Brigitte Aucoin
Direction des ressources humaines	Marie-Josée Noël
Direction des ressources financières, approvisionnement et transport scolaire	Danielle Gallant, CPA, CA
Direction des services éducatifs et des technologies de l'information	Isabelle Gilbert
Direction du Centre de formation professionnelle et de formation générale aux adultes Direction générale adjointe Direction des ressources matérielles Secrétariat général	Donald Chiasson
Directions de l'école Polyvalente des Îles	Karen Renaud, directrice Joël Lapierre, directeur adjoint
Direction des écoles Centrale et Aux Iris	Carole Aucoin
Direction de l'école Saint-Pierre	Guy Beaudet
Direction des écoles Stella-Maris et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Colette Chiasson

La figure ci-dessous illustre la répartition du personnel en fonction des différentes catégories d'emploi.

FIGURE 1 - Effectifs selon la Loi 15, avril 2015 à mars 2016

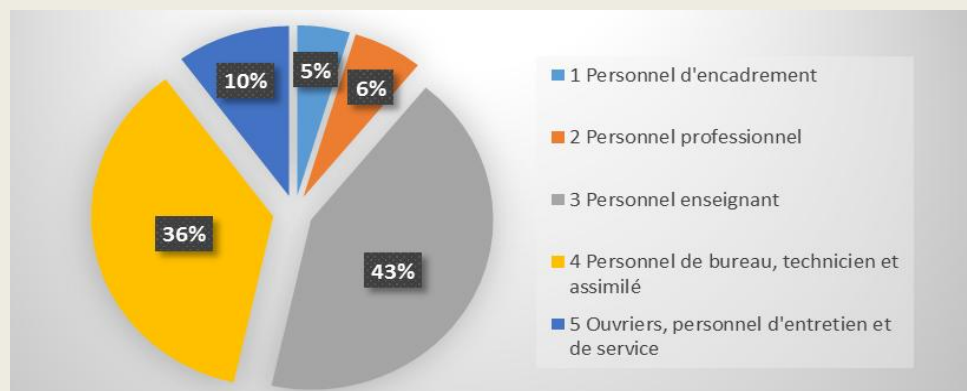
	Total d'heures rémunérées
Personnel d'encadrement	28 333,59
Personnel professionnel	21 969,53
Personnel enseignant	141 394,48
Personnel de bureau, technicien et assimilé	105 060,46
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	32 234,26
Total	328 992,32

En vertu de l'article 20 de la Loi 15, cette donnée, pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, est inférieure à la cible fixée par le MELS.

PROFIL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES



FIGURE 2 – Répartition du personnel, CSÎ



Les établissements

La Commission scolaire des Îles compte cinq écoles primaires, une école secondaire et un centre de formation des adultes (formation générale des adultes et formation professionnelle). Ses écoles offrent des services à l'ensemble des élèves francophones du territoire. Son centre administratif est adjacent à l'école secondaire.

La clientèle

FIGURE 3 – Clientèle totale 2015-2016 (incluant les 4 ans)

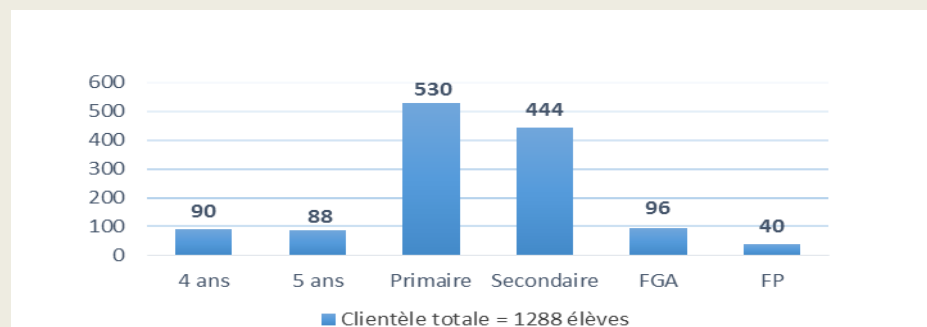
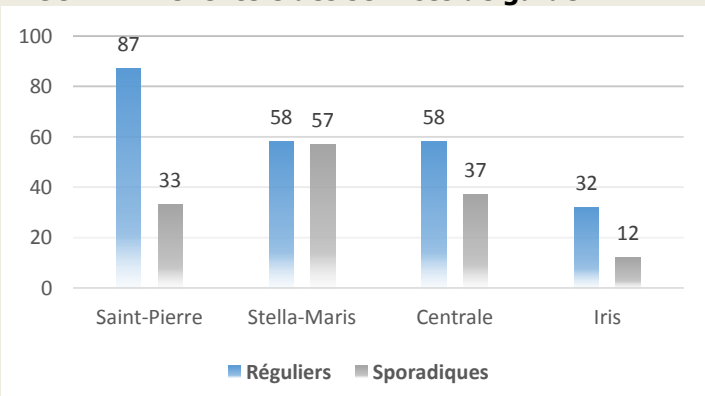


FIGURE 4 – Clientèle des services de garde



PROFIL DE LA CSÎ



La clientèle HDAA

La Commission scolaire des Îles intègre la majorité de ses élèves bénéficiant d'un plan d'intervention en classes ordinaires (97 % au primaire et 83 % au secondaire). En 2015-2016, 99 plans d'intervention étaient actifs au primaire et 162 au secondaire. Selon les données provisoires du MELS, 31,7 % des élèves du secondaire de la Commission scolaire des Îles sont identifiés HDAA, alors que le taux est un peu plus faible au primaire, soit 18,0 %.

FIGURE 5 – Préscolaire et primaire, clientèle HDAA (64 élèves)

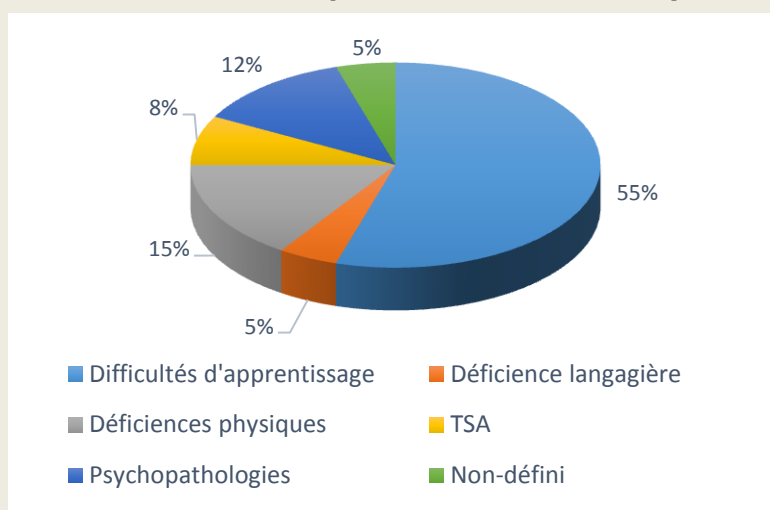
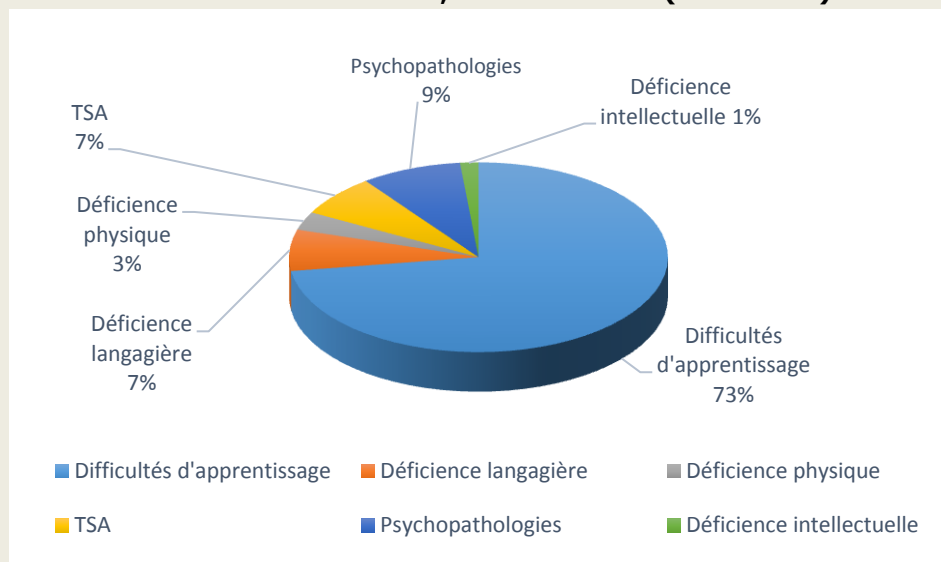


FIGURE 6 – Secondaire, clientèle HDAA (128 élèves)





Les ressources technologiques et didactiques numériques

Afin de poursuivre le développement des compétences liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) chez nos élèves et chez le personnel, la Commission scolaire s'est dotée d'un Comité de développement informatique pédagogique (CDIP) depuis l'année scolaire 2012-2013. La vision de ce Comité est la suivante :

Le Comité de concertation sur le développement des technologies au service de la pédagogie vise à tracer la voie, par des orientations claires, à un développement technologique cohérent, au service de la réussite des élèves. Les technologies seront intégrées de façon optimale dans les pratiques pédagogiques de façon à se coller de près à la réalité des élèves qui évoluent dans un contexte où ces technologies sont omniprésentes. Nous veillerons à favoriser le développement de l'autonomie des élèves et du personnel dans l'usage de la technologie au service de l'apprentissage (apprendre à apprendre).

Composition du CDIP

- 7 enseignants
- 2 directions d'écoles primaires
- 1 direction d'école secondaire
- Direction des services éducatifs et des technologies de l'information (TI)
- 1 représentant du Centre de formation des adultes et formation professionnelle (CFA-FP)
- Technicien principal, service des TI
- Coordonnateur des TI

Les investissements en matériel technologique et informatique sont réalisés selon les orientations retenues par le Comité :

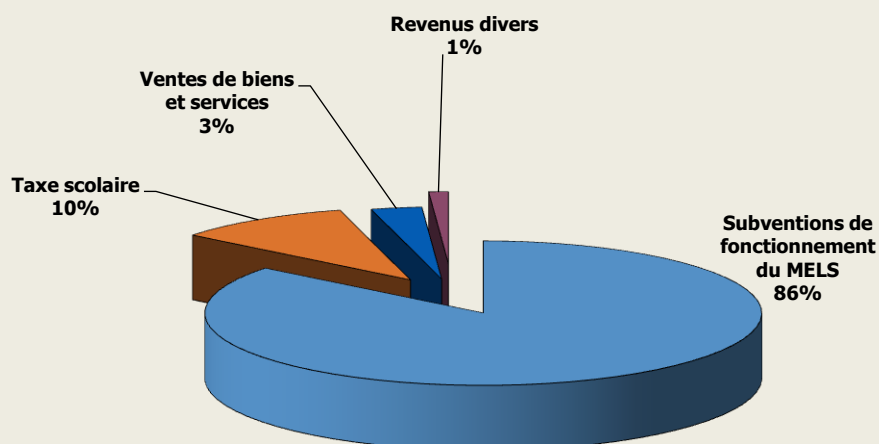
TABLEAU 1
Distribution du parc informatique

Ordinateurs – élèves	863	Nombre d'élèves par ordinateur disponible	1,22
Tablettes numériques – élèves	80		
Tableaux numériques interactifs (TNI)	89	% des classes (primaire et secondaire) avec TNI	100 %
Ordinateurs – personnel d'enseignement	178	Nb personnel d'enseignement par ordinateur disponible	1,57
Salles de visioconférence	7	Périphériques divers à la disposition des élèves et du personnel (souris numériseurs, numériseurs traditionnels, disques durs externes, dictionnaires numériques, caméras numériques, GPS, clés USB, etc.)	215 unités

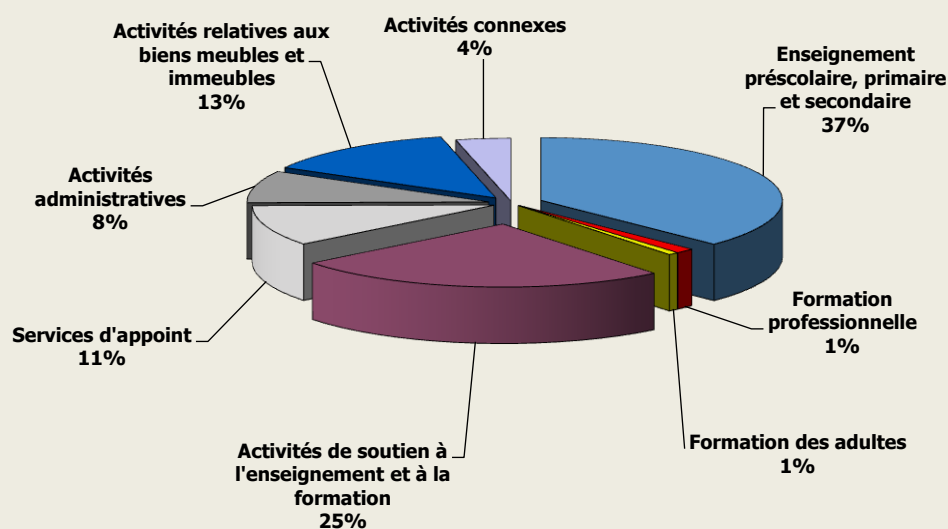
En plus de ce matériel technologique, les élèves et les enseignants de la Commission scolaire ont pu avoir accès à une multitude de ressources didactiques numériques : Netmath, vidéos éducatives, matériel pédagogique en ligne ou utilisable au TNI, etc. Ce sont près de 22 000 \$ qui ont été investis dans ces outils didactiques adaptés à l'école 2.0.



Revenus 2015-2016



Dépenses 2015-2016



ÉTATS FINANCIERS DE LA CSÎ



REVENUS	<u>2015-2016</u>	<u>2014-2015</u>
• Subventions de fonctionnement du MELS	18 971 883 \$	18 992 406 \$
• Autres subventions et contributions	88 632 \$	21 616 \$
• Taxe scolaire	2 267 925 \$	1 849 480 \$
• Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	14 054 \$	15 482 \$
• Ventes de biens et services	651 907 \$	543 099 \$
• Revenus divers	140 458 \$	192 688 \$
• Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	8 258 \$	4 203 \$
TOTAL DES REVENUS	<u>22 143 117 \$</u>	<u>21 618 974 \$</u>

DÉPENSES	<u>2015-2016</u>	<u>2014-2015</u>
• Activités d'enseignement et de formation	8 585 029 \$	8 435 964 \$
• Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	5 497 194 \$	5 459 997 \$
• Services d'appoint	2 279 099 \$	2 242 501 \$
• Activités administratives	1 798 828 \$	1 792 720 \$
• Activités relatives aux biens meubles et immeubles	2 905 332 \$	2 942 522 \$
• Activités connexes	801 753 \$	717 166 \$
• Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	-67 405 \$	22 642 \$
• Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	-300 \$	0 \$
• TOTAL DES DÉPENSES	<u>21 799 530 \$</u>	<u>21 613 512 \$</u>
SURPLUS DE L'EXERCICE	<u>343 587 \$</u>	<u>5 462 \$</u>

PROFIL DE LA CSÎ

FAITS SAILLANTS



L'année 2015-2016 a permis aux élèves de la Commission scolaire des Îles de bénéficier d'une mobilisation du personnel d'enseignement de plus en plus tournée vers l'intégration des pratiques reconnues efficaces en enseignement et en gestion de classe. Le développement pédagogique piloté par l'équipe formée des directions d'établissements et des services éducatifs, qui s'appuie sur les principes des écoles efficaces et les dernières recherches en matière d'éducation, s'est poursuivi en toute cohérence des orientations énoncées par la direction générale en 2014-2015.

Au cours de l'été 2015, le Conseil des commissaires a statué sur l'octroi d'un levier supplémentaire pour les écoles et le centre afin de favoriser la réussite des élèves, jeunes et adultes : la somme de 100 000 \$ a été réservée afin de mettre sur pied des projets structurants, en toute cohérence avec les déterminants de la réussite, et touchant notamment les garçons et les élèves en difficulté. Un comité de travail, constitué d'enseignants provenant de toutes les écoles et du centre de formation, des directions d'établissements, de la direction générale, de la direction des services éducatifs et des technologies de l'information de même que de conseillers pédagogiques et autres professionnels, s'est donné comme mandat de mettre en œuvre un ou des projets visant à augmenter le taux de diplomation, notamment celui des garçons.

Trois projets porteurs sont issus de cette initiative du Conseil des commissaires :

- *Relance pour une deuxième chance*, au secteur de la formation générale des adultes, permet d'identifier et de relancer les élèves de moins de 20 ans (19 ans et moins) qui ont quitté le réseau scolaire et pour qui il ne manque que quelques cours pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES).
- Mise en place d'une démarche et d'outils de dépistage des troubles langagiers interférant dans les apprentissages et la réussite des élèves de 2^e cycle du secondaire. Cette démarche, supportée par un orthophoniste spécialisé pour ce type de clientèle, a permis à l'équipe d'orthopédagogues du secondaire de développer une expertise auprès des élèves pour qui des difficultés importantes ou des troubles n'auraient pas été identifiés plus tôt dans le parcours scolaire. Cette démarche a permis de mettre en place des interventions adaptées.
- Élaboration d'un projet de recherche-action en lecture et écriture au 1^{er} cycle du primaire, déposé au ministère de l'Éducation en février 2016 et accordé en juin 2016. Ce projet, intitulé *Formation et accompagnement à l'implantation de pratiques pédagogiques et orthopédagogiques reconnues efficaces en lecture et écriture auprès des élèves à risque et en difficulté d'apprentissage*, permettra aux enseignantes d'être soutenues dans des expérimentations et d'échanger avec les collègues et la chercheuse associée à notre Commission scolaire sur les effets observés chez les élèves, sur leur réussite au quotidien.

La Commission scolaire des Îles demeure un partenaire important du développement régional en formation à distance (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie - Les Îles), par son association au regroupement FADIO : Formation à distance inter-ordres. Plus localement, l'intégration des technologies en apprentissage et enseignement se poursuit et le Comité de développement informatique pédagogique a encore une fois été très actif en 2015-2016.

FAITS SAILLANTS (SUITE)



L'une de nos enseignantes de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur a fait rayonner notre Commission scolaire à travers le Québec par ses pratiques collaboratives en enseignement à distance avec un collègue de la Commission scolaire René-Lévesque, dans le cadre des Écoles en réseau (ÉER).



Classe 3^e cycle
École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, CSÎ



Classe 4^e, 5^e et 6^e années
École St-Elzéar, CSRL

FAITS SAILLANTS

FAITS SAILLANTS (SUITE)



D'ailleurs, la Commission scolaire des Îles a été active au niveau du développement de l'enseignement et de l'apprentissage en réseau au cours de l'année 2015-2016. En juin 2016, le bilan du Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO) concernant notre Commission scolaire soulignait, en plus des réalisations des deux écoles jumelées CSÎ-CSRL, les réalisations suivantes :

- Une enseignante en adaptation scolaire collabore avec une enseignante d'une autre commission scolaire.
- À l'automne, une classe a collaboré avec une classe de la Commission scolaire des Sommets. Les élèves se sont aussi présentés par l'entremise de l'outil de réunion virtuel Via. Le Knowledge Forum (KF), outil d'élaboration et de construction collaboratif des idées, a été utilisé pour la consignation d'informations sur les deux villages.
- Deux enseignantes ont participé au projet EducArt qui s'est réalisé en partenariat avec l'équipe du Musée des beaux-arts de Montréal, l'équipe des Réseaux de personnes-ressources au développement des compétences par l'intégration des technologies de l'information et de la communication (RÉCITS) et l'équipe des Écoles en réseau (ÉER). Le KF a été utilisé pour soutenir les activités réalisées.

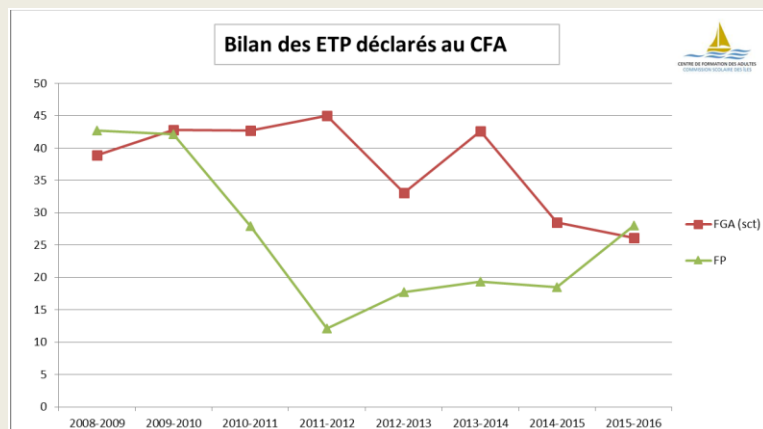
Par ailleurs, les résultats financiers de la Commission scolaire sont très satisfaisants, considérant les compressions budgétaires avec lesquelles nous devons composer depuis quelques années. Nous avons été en mesure de maintenir les services directs aux élèves, malgré le contexte difficile.

Enfin, la Commission scolaire poursuit son engagement au projet de communauté Horizon 2025 à titre de membre de Forum des partenaires. Notre organisation agit, tantôt comme porteur, tantôt comme collaborateur, dans la réalisation des nombreuses actions. Nous souscrivons à ce plan mobilisateur en reconnaissant du même coup notre rôle essentiel dans le développement socio-économique de notre communauté.

FAITS SAILLANTS

FAITS SAILLANTS

Centre de formation des
adultes et de formation
professionnelle (CFA-FP)



TABEAU 2
Nombre d'élèves
équivalents temps plein
(ETP) *

	FGA	FP
2009-2010	42,83	42,16
2010-2011	42,67	27,90
2011-2012	45,00	12,09
2012-2013	33,05	17,72
2013-2014	42,65	19,35
2014-2015	28,48	18,45
2015-2016	26,10	28,03

*ETP = 900 heures de formation

En 2015-2016, 44 adultes
ont diplômés, soit :

- 25 DES en formation
générale des adultes
(FGA);
- 5 DEP en Pêche
professionnelle (FP);
- 14 DEP en Charpenterie-
menuiserie (FP).



Sur les 44 diplômés, on parle de 39
personnes pour qui le diplôme
d'études secondaires (DES) ou le
diplôme d'études professionnelles
(DEP) est un premier diplôme et 22
sont âgées de moins de 20 ans. C'est
là une contribution importante à la
diplomation des jeunes de la
Commission scolaire des Îles.

Pêche professionnelle 1 605 h (3 ans)



5 diplômés...et 5 premiers diplômés
98 diplômés depuis 2005 1 moins de 20 ans

Charpenterie-menuiserie 1 350 h (1 an et demi)



FAITS SAILLANTS

FAITS SAILLANTS

Centre de formation des
adultes et de formation
professionnelle (CFA-FP)

(SUITE)



Le Centre de formation des adultes poursuit ses efforts de promotion, tant en FGA, qu'en FP. Aux deux semaines, une présence est assurée à la radio CFIM par l'intervenante des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), madame Ginette Poirier, en plus de différentes présences médiatiques. L'intention? Susciter, chez certains, le goût d'un retour aux études et souligner les efforts de ceux qui y sont déjà. Une présence est également assurée, depuis 2014, sur les réseaux sociaux, notamment par une page Facebook du Centre de formation qui permet une belle diffusion des bons coups (photos, vidéos, témoignages). Un nombre de 322 personnes (soit le double de l'année précédente) suivent d'ailleurs la page avec beaucoup d'intérêt. Une façon efficace et peu coûteuse de rejoindre la clientèle actuelle et potentielle là où elle se trouve.

<https://www.facebook.com/csdesilescfgafp/>

Par ailleurs, l'année 2015-2016 aura été marquée par la mise en chantier d'un projet majeur (plus de 4 M \$) de réaménagement en formation professionnelle, au terme duquel le Centre pourra offrir, sur une base régulière, trois programmes en autorisation permanente dans les secteurs de la santé (Santé et assistance en soins infirmiers), du bâtiment (Entretien général d'immeubles) et des pêches (Pêche professionnelle). L'objectif serait d'offrir, sur une base rotative, cinq programmes (parmi les 150 disponibles au Québec), soit trois en autorisation permanente et deux en autorisations provisoires (Assistance à la personne en établissement de santé et Charpenterie-menuiserie). Les travaux, qui se seront échelonnés sur près de dix mois, sont à être complétés au cours de l'automne 2016.



Atelier - Classe de mécanique en Pêche professionnelle

Bien évidemment, le CFA-FP a poursuivi ses nombreux partenariats lui permettant de réaliser sa mission éducative auprès de la clientèle des adultes et des jeunes, dont la plupart sont des raccrocheurs : Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE), Cégep de la Gaspésie et des Îles, Les Îles en forme et en santé, Emploi-Québec, Transport Canada, Association des pêcheurs propriétaires des Îles (APPIM), Service d'aide à l'emploi (SAE) de même que le CLSC et certains des organismes communautaires associés.



Élèves participant au projet de
bouteilles recyclées

Enfin, le CFA-FP étant membre des Établissements verts Bruntland (ÉVB), un groupe d'élèves, sous la direction artistique de madame Alexandra Perras-Chenail, a réalisé dans le cadre d'un projet une pièce faite de bouteilles recyclées. L'œuvre est exposée à l'entrée de l'auditorium et vise à sensibiliser la population à la consommation excessive de produits jetables et polluants.

FAITS SAILLANTS

INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX MAJEURS



En 2015-2016, près de 1,04 M \$ ont été accordés en contrats pour réaliser différents projets dans les écoles et centres.

Ce montant s'ajoute aux 450 000 \$ investis tout au cours de l'année pour assurer l'entretien des bâtiments.

Réfection du revêtement extérieur - Phase II - École Stella-Maris	374 823 \$
Installation d'un monte-personne - Aile D - Polyvalente des Îles	130 000 \$
Réfection du stationnement Nord - École Saint-Pierre	104 000 \$
Réfection de toilettes (garçons et filles) - École aux Iris	75 102 \$
Mise à niveau de l'entrée électrique - École Centrale	73 276 \$
Remplacement et ajout des cuves de conciergerie - Ensemble des établissements	52 952 \$
Réfection et isolation du revêtement extérieur - Auditorium - Polyvalente des Îles	50 709 \$
Mise à niveau de l'entrée électrique - École Stella-Maris	38 108 \$
Mise à niveau distribution d'eau - Piscine régionale	33 631 \$
Aménagement d'une cuisine - CFA et Polyvalente des Îles	31 824 \$
Réaménagement du café étudiant - Polyvalente des Îles	30 615 \$
Mise à niveau du système d'horloge - Polyvalente des Îles et CFA	16 531 \$
Mise à niveau de l'alimentation en eau - Aile F - Polyvalente des Îles	7 091 \$
Mise à niveau de toilettes de garçons - Polyvalente des Îles	3 948 \$
Entrée sécurisée - École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	3 628 \$
Accessibilité au café étudiant - Polyvalente des Îles	3 428 \$
Réfection de planchers et remplacement de tuiles (trois locaux) - CFA	3 175 \$
Mise à niveau des égouts - École Stella-Maris	1 488 \$
Mise à niveau de la climatisation - Polyvalente des Îles	1 260 \$
Ajout d'un clapet antiretour - Polyvalente des Îles	1 256 \$
Ajout d'un clapet antiretour - École Centrale	1 255 \$

INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX MAJEURS

BILAN DU PLAN STRATÉGIQUE ET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT



L'année 2014-2015 était la dernière du plan stratégique de la Commission scolaire des Îles, qui sera renouvelé sous peu. Depuis l'adoption de cette planification, le MELS a donné comme mandat aux commissions scolaires d'intégrer, à leur planification des actions, la convention de partenariat.

L'exercice regroupe les axes d'intervention, leurs objectifs, indicateurs et résultats, mais aussi les cinq buts édictés par le MELS pour l'élaboration de la convention de partenariat. Afin de conserver une logique sur les sujets couverts, les buts ne sont pas présentés en ordre numérique. De plus, les moyens privilégiés par la Commission scolaire pour atteindre ces buts sont présentés en annexe (*pages 35 à 37*).



Le schéma ci-dessus illustre bien la complémentarité et la cohérence devant exister entre le plan stratégique du ministère, celui de la Commission scolaire et le plan de réussite de l'établissement; il place la persévérance et la réussite scolaires au cœur du système, comme cela se doit, et situe chaque type de convention dans la zone commune appropriée.

Rappelons que la Commission scolaire a signé une convention de partenariat avec le MELS à la fin de l'année scolaire 2009-2010.

Pour l'année 2015-2016, nous vous présentons donc un bilan intégré du plan stratégique et de la convention de partenariat de la Commission scolaire des Îles.

BILAN DU PLAN STRATÉGIQUE ET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)



ORIENTATION 1 :

Travailler ensemble au développement du plein potentiel de nos élèves, jeunes ou adultes

AXE D'INTERVENTION : LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES OU ADULTES

OBJECTIF 1

Contribuer à maintenir ou à hausser le taux de réussite, de certification, de diplomation ou de qualification de nos élèves, jeunes ou adultes, notamment chez les garçons.

TABLEAU 3 Taux de réussite, de diplomation et de qualification et de persévérance, tous les secteurs		
Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Formation générale des jeunes		
Maintien ou augmentation de la proportion des élèves qui réussissent à la fin de chaque cycle du primaire	La proportion d'élèves ayant 12 ans et moins à l'entrée au secondaire 2007-2008 = 88,5 %	2015-2016 = 82,6 % (données provisoires)
Hausse du taux de certification, de diplomation ou de qualification des élèves pour les études de niveau secondaire	Les sorties avec certificat, diplôme ou qualification (après 7 ans) : 2007-2008 Garçons 71,4 % Filles 92,9 % Total 83,1 %	(données du ministère non disponibles)
Maintien ou augmentation du taux de réussite des élèves à l'ensemble des épreuves uniques	Le taux de réussite aux épreuves uniques (MELS) 2007-2008 = 92 %	(données du ministère non disponibles)
Formation professionnelle		
Maintien ou augmentation du taux de persévérance	Le taux de persévérance dans l'ensemble des programmes formation professionnelle sur une période de 3 à 5 ans : 2007-2008 = 72 %	2015-2016 = 95 %

BUT 1 Augmentation du taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification avant l'âge de 20 ans, particulièrement chez les garçons	TABLEAU 4 Taux de diplomation et de qualification au secondaire, avant l'âge de 20 ans				
	Cibles de la convention de partenariat		Résultats CSÎ		
	2014	2020	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015
	80 %	86 %	71,3 %	78,9 %	n/d au ministère

La diplomation et la qualification de nos élèves demeurent le défi principal que nous devons relever. Nous poursuivons nos efforts afin de se rapprocher le plus possible de la cible fixée pour nous en 2020, soit 86 %. Bien que notre taux global soit intéressant, la diplomation et la qualification de nos élèves masculins au secteur des jeunes sont très préoccupantes. Nous regrettons toutefois le manque de données à jour de la part du ministère (dernières données disponibles : juin 2014).

BILAN DU PLAN STRATÉGIQUE ET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)



BUT 1 Diminution du nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes (FGJ)	TABLEAU 5 Nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs)				
	Cibles de la convention de partenariat		Résultats CSI		
	Juin 2008 (départ)	Juin 2014	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014
	16	15	10	7	7

Les données sur le nombre annuel de sorties sans diplôme, ni qualification sont quant à elles plus encourageantes. En effet, les résultats révèlent que notre Commission scolaire compte de moins en moins d'élèves décrocheurs. De seize en 2008, ils sont passés à dix en juin 2012, puis à sept en juin 2013 et en juin 2014.

BUT 3 Augmentation du taux de qualification chez les élèves du groupe cible (élèves ayant un plan d'intervention, notamment chez les garçons)	TABLEAU 6 Proportion des élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation					
	Convention de partenariat Élèves inscrits FMSS et FPT		Résultats CSI			
	Cible 2014	Cible 2020	Juin 2009 (départ)	Juin 2014	Juin 2015	Juin 2016
	82 %	85 %	78,7 %	54,5 %	91,7 %	100 %

	TABLEAU 7 Proportion des garçons qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation					
	Cible 2014	Cible 2020	Juin 2009 (départ)	Juin 2014	Juin 2015	Juin 2016
	80 %	85 %	72,7 %	55,6 %	85,7 %	100 %

En 2015-2016, onze élèves (huit garçons et trois filles) fréquentant les parcours de formation axée sur l'emploi étaient admissibles à une qualification. De ce nombre, aucun ne fréquentait la formation préparatoire au travail (FPT) de 3^e année (année finale). Tous les élèves admissibles fréquentaient la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMSS). Tous les élèves inscrits ont obtenu la qualification.

OBJECTIF 2

Soutenir les établissements afin de donner des services d'accompagnement de plus en plus adaptés aux besoins de la clientèle ÉHDAA (diagnostic précoce, intervention et suivi) et des élèves à risque.

Formations, accompagnement et soutien offerts au personnel d'enseignement en 2015-2016 :

- Accompagnement des enseignants en différenciation pédagogique;
- Ateliers et accompagnement sur les principes d'enseignement et de gestion de classe efficaces;
- Accompagnement des orthopédagogues utilisant la Démarche d'évaluation en mathématique pour mieux intervenir (DEMMI);

BILAN DU PLAN STRATÉGIQUE ET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)



- Intégration importante des technologies en apprentissage et en enseignement;
- Différentes formations ou sensibilisations en lien avec les particularités des élèves, par exemple :
 - troubles du spectre de l'autisme (TSA);
 - troubles visuels;
 - anxiété;
 - déficience auditive;
 - vie affective, amoureuse et sexuelle en déficience intellectuelle et TSA;
- Utilisation et soutien aux élèves utilisateurs des outils d'aide technologique.

Organisation des services

La Commission scolaire des Îles privilégie une organisation de services de proximité permettant à tous les élèves de développer leur plein potentiel. Outre les classes ordinaires de chacune de nos écoles primaires et secondaire, les élèves ont pu bénéficier de regroupements facilitant les apprentissages pour certains d'entre eux.

Ainsi, deux écoles primaires offraient des classes ressources, alors que la Polyvalente offrait les regroupements suivants : classe ressource, classe spécialisée et parcours de formation axée sur l'emploi (FPT et FMSS).

De plus, nos ressources professionnelles et de soutien technique s'assurent d'offrir aux élèves tous les services prévus dans le cadre des programmes des services éducatifs complémentaires.

OBJECTIF 3

Développer au primaire et au secondaire une offre de services scolaires et parascolaires variée et attrayante.

Dans le but d'augmenter le taux de participation des élèves aux activités sportives, parascolaires et extrascolaires au secondaire et de favoriser la mise sur pied d'un programme d'activités parascolaires au primaire, la Commission scolaire a mis en place différentes mesures. Les résultats sont les suivants et sont liés au but 4 de la convention de partenariat :

BUT 4 Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements	TABLEAU 8 Proportion des élèves du secondaire qui participent à une activité parascolaire			
	Départ	Résultats		Cible
	2008-2009	2014-2015	2015-2016	2013-2014
	47 %	74,9 %	64,6 %	57 %
	TABLEAU 9 Proportion des élèves du primaire qui participent à une activité parascolaire			
	Départ	Résultats		Cible
	2008-2009	2014-2015	2015-2016	2013-2014
	78,7 %	n/d	n/d	82 %

BILAN DU PLAN STRATÉGIQUE ET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)



Il est important de noter que le contexte de l'offre du parascolaire au primaire a été grandement modifié au cours des dernières années. Dorénavant, les activités sont offertes en partenariat avec les services de garde. L'offre peut varier d'un établissement à l'autre, de même que d'une session à l'autre.

D'autre part, de nombreux projets visant la persévérance scolaire ont été réalisés dans les établissements de la Commission scolaire des Îles, la plupart d'entre eux ayant comme partenaire principal le Groupe persévérance scolaire (GPS). Ce partenaire important pour la Commission scolaire soutient des projets ayant comme objectifs l'engagement scolaire, la qualité des apprentissages et les aspirations scolaires et professionnelles. Par exemple : les sciences au quotidien, ateliers dispensés dans les services de garde, le projet soutien parental en collaboration avec les partenaires en développement social et l'animation de la littérature jeunesse auprès des élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire. Le GPS est soutenu financièrement, et ce, depuis bon nombre d'années, par la Fondation Madeli-Aide, la Fondation Chagnon, les Caisses Desjardins, le Groupe CTMA et le ministère de l'Éducation.

La Commission scolaire avait comme autre cible pour le but 4 que chaque établissement développe ses plans d'action liés aux mesures d'urgence et à l'intimidation et à la violence ainsi que la mise en œuvre de la politique alimentaire du MELS. Tous ces objectifs ont été réalisés à 100 %.

OBJECTIF 4

Conscientiser les élèves à l'importance d'obtenir une qualification ou un diplôme.

Se référer aux moyens des buts 1 et 5 de la convention de partenariat (pages 35 et 37).

AXE D'INTERVENTION : LA VALORISATION DE L'ÉDUCATION

OBJECTIF 5

Favoriser le retour en formation des adultes sans diplôme ni qualification.

TABLEAU 10 Inscriptions en formation générale des adultes et en formation professionnelle		
Résultats visés	Indicateurs	Résultats juin 2016
Maintien du nombre d'inscriptions aux activités de formation, en tenant compte d'un contexte de décroissance	Le nombre d'élèves inscrits en formation générale des adultes : 2009 = 142	2015-2016 = 96
Augmentation de la clientèle en formation professionnelle	Le nombre d'équivalent temps plein (ETP) pour l'ensemble des programmes : 2009 = 44,88	2015-2016 = 28,03
Hausse du nombre de jeunes de moins de 20 ans inscrits	Le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle : 2008 = 21	2015-2016 = 16

Il est important de mentionner que le contexte de décroissance de même que l'offre des programmes en formation professionnelle peuvent influencer les résultats du tableau 10.

BILAN DU PLAN STRATÉGIQUE ET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)



OBJECTIF 6

Promouvoir le développement de la formation professionnelle et de la formation continue.

Les travaux en vue de bonifier l'offre en formation professionnelle ont débuté à la toute fin de l'année scolaire 2015-2016. Au total, ce sont donc cinq programmes qui pourraient désormais être offerts sur une base rotative : Pêche professionnelle (PP), Entretien général d'immeubles (EGI) et Santé, assistance et soins infirmiers (SASI), programmes offerts sur la base d'autorisations permanentes, de même que Charpenterie-menuiserie (CM) et Assistance à la personne en établissement de santé (APES), qui pourraient quant à eux être offerts sur la base d'autorisations provisoires.

OBJECTIF 7

Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

L'offre de cours en formation professionnelle étant variable pour la Commission scolaire des Îles, les inscriptions sont fluctuantes d'une année à l'autre (*tableau 2, page 21*).

OBJECTIF 8

Soutenir le développement des compétences parentales par l'engagement des parents dans le parcours scolaire de leur jeune.

Le Comité consultatif des parents sur les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA) poursuit son soutien pour les parents en diffusant différents outils d'aide, notamment le *Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers* (par la Fédération des comités de parents du Québec), en offrant un service de mentorat et d'accompagnement lors des rencontres d'élaboration du plan d'intervention de leur enfant et en assurant la promotion d'une banque de livres d'histoires ou de références sur différentes problématiques ou particularités vécues par les enfants disponibles et facilement accessibles pour les parents.

AXE D'INTERVENTION : LA QUALITÉ DU FRANÇAIS

OBJECTIF 9

Promouvoir la maîtrise de la langue française.

BUT 2 Amélioration de la maîtrise de la langue française	TABLEAU 11 Proportion des élèves qui réussissent à l'épreuve unique du MELS en écriture				
	Départ	Résultats			Cibles
	2007-2008	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2013-2014
	93 %	90,9 %	90,5 %	n/d au ministère	93 %

BILAN DU PLAN STRATÉGIQUE ET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)



TABLEAU 12 Proportion des élèves qui réussissent en français à la fin de chaque cycle du primaire					
BUT 2 Amélioration de la maîtrise de la langue française		Départ	Résultats		Cibles
		2008-2009	2014-2015	2015-2016	2013-2014
	1 ^{er} cycle	97 %	96,7 %	97,6 %	97 %
	2 ^e cycle	94,2 %	100 %	100 %	94,5 %
	3 ^e cycle	92 %	100 %	98,9 %	93 %

AXE D'INTERVENTION : LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE NOTRE PERSONNEL

OBJECTIF 10

Contribuer au développement des compétences professionnelles de notre personnel.

Puisque le souci du développement professionnel est très présent au sein de l'organisation, l'offre en formation continue était encore une fois considérable lors de la dernière année. De plus, le développement pédagogique de notre personnel d'enseignement se fait davantage dans une formule d'accompagnement que dans la formation traditionnelle. L'équipe pédagogique, constituée des directions d'établissements et des services éducatifs, se colle ainsi aux principes énoncés par la recherche sur l'efficacité à long terme de la formation continue.

TABLEAU 13		
Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Un personnel engagé dans sa formation continue	Le nombre d'heures/années consacrées à la formation continue 2007-2008 = 3 935 h	<i>Voir tableau 14</i>

TABLEAU 14 Formation continue dispensée au personnel de la CSÎ (en heures)				
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Personnel de direction	182	455	566	440
Autres cadres et professionnels	300	366	426	321
Personnel administratif, technique et de bureau	230	409	315	203
Enseignants	1 996	1 471	1 766	1 827
Total	2 708	2 701	3 073	2 791

BILAN DU PLAN STRATÉGIQUE ET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)



OBJECTIF 11

Soutenir et accompagner le personnel, particulièrement lors d'intégration d'élèves ayant des besoins particuliers.

Voir à ce sujet l'objectif 2 : Soutenir les établissements afin de donner des services d'accompagnement de plus en plus adaptés aux besoins de la clientèle ÉHDAA (diagnostic précoce, intervention et suivi) et des élèves à risque (page 26).

OBJECTIF 12

Reconnaître les réalisations et valoriser l'ensemble du personnel.

Différentes actions permettent de diffuser les réalisations du personnel, notamment par la publication de comptes rendus de réunions, de blogues alimentés par les écoles, en utilisant la page Facebook de la CSÎ et par l'entremise du courriel interne. Le Comité de développement informatique pédagogique en a fait un objectif à son plan d'action. Mensuellement, une école est invitée à présenter une réalisation dont elle est fière lors de la réunion publique du Conseil des commissaires. De plus, les médias locaux (CFIM, Le Radar) collaborent régulièrement pour valoriser les bons coups.

ORIENTATION 2 :

Participer au développement social, culturel et économique des Îles

AXE D'INTERVENTION : LA SANTÉ GLOBALE DE NOS ÉLÈVES

La Commission scolaire est membre du Comité de développement social (CDS) qui réunit aussi le CISSS, Emploi-Québec, la Municipalité des Îles, celle de Grosse-Île et un représentant de la Table des organismes communautaires. Sous l'habile coordination d'une équipe en développement social, nous avons entrepris une démarche de planification intégrée visant l'amélioration de la qualité de vie des Madelinots, jeunes et moins jeunes.

Au terme de l'année, un plan d'action ambitieux a été adopté, pavant la voie aux interventions concertées en développement de saines habitudes de vie, mais aussi en lien avec la persévérance scolaire, le développement des enfants (petite enfance) et la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Les élèves et le personnel de chacune de nos écoles ainsi que les parents sont engagés dans la mise en œuvre de ce vaste chantier pour le mieux-être de la communauté.

BILAN DU PLAN STRATÉGIQUE ET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT (SUITE)



AXE D'INTERVENTION : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ÎLES

TABLEAU 15 Contribution au développement durable des Îles		
Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Un engagement concret des divers intervenants (élèves, personnel) dans la protection et le développement de notre milieu	La présence de projets mobilisateurs et pertinents (ex. : réduction de la consommation de papier et achat de papier recyclé, consommation énergétique, produits verts pour l'entretien, etc.)	Comité de développement durable regroupant un représentant de chaque établissement Une visite à Réutiles et au CGMR Consommation de papier : Réduction importante de la quantité de feuilles utilisées par rapport à l'année 2010-2011 (~ 27 %), soit : 2010-2011 = 3,01 millions 2015-2016 = 2,21 millions Consommation énergétique : Consommation d'électricité (kWh) annuelle la plus basse des 15 dernières années; isolation des murs extérieurs (phase II) à l'école Stella-Maris; isolation du mur extérieur à l'Auditorium de la Polyvalente

AXE D'INTERVENTION : LA CULTURE DES MADELINOTS

TABLEAU 16 Transmission et valorisation de la culture des Madelinots		
Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Des élèves fiers et conscients de leurs racines	La présence de projets réalisés par des élèves mettant en valeur la culture des Madelinots	Neuf projets culturels réalisés au primaire et sept au secondaire (<i>voir annexe 2 pour les détails, page 38</i>) Sorties culturelles : six projets de sorties culturelles au primaire et cinq projets de sorties culturelles au secondaire Un projet de résidence : l'école Saint-Pierre a accueilli l'artiste Marie-Line Leblanc et l'école secondaire a accueilli l'artiste Pascal Larivière
Des élèves ouverts sur le monde	La présence de projets pédagogiques et d'échange	Musique et chant d'opéra : frénésie vocale avec La Diva Malbouffa, Nathalie Choquette (organisée en partenariat avec le Vieux treuil) Contes en Îles en international : projet d'écriture de contes avec Nicolas Landry durant lequel de jeunes conteurs de la Polyvalente (la jeune relève) ont été initiés à la scène en présence de conteurs étrangers lors de l'événement Contes en Îles Exploration culturelle : ateliers sur les crèches de Noël du monde au Musée de la Mer

RAPPORT SUR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE



En conformité avec l'article 200 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) et le règlement sur la procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire des Îles, chacune des écoles primaires et secondaire a élaboré et mis en œuvre son plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école et a procédé à la révision de son code de vie. Toute plainte ou référence à des actes d'intimidation ou de violence est traitée avec rigueur et efficacité.

TABLEAU 17
Nature des événements d'intimidation et de violence dans les écoles

ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				Proportion des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE (cyberagression)	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE (cyberagression)	
Polyvalente	Rarement	Rarement	Rarement	Rarement	Parfois	Parfois	Rarement	Assez souvent	1,8 %
Stella-Maris	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								
Centrale	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								
NDSC	L'école compte moins de 30 élèves. En conséquence, la fréquence des événements d'intimidation et de violence et leur répartition par type d'agression n'ont pas été indiquées, notamment pour éviter l'identification des élèves concernés. Toutefois, aucun événement n'est répertorié pour 2015-2016.								
Saint-Pierre	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								
Aux Iris	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								

Mention au tableau	Signification
Jamais	Aucun événement de cette nature ne s'est produit à l'école
Rarement	Moins de 10 % de tous les événements d'intimidation et de violence de l'école sont de cette nature
Parfois	10 % et plus, mais moins de 20 % d'événements déclarés
Assez souvent	20 % et plus, mais moins de 50 % d'événements déclarés

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants de l'école ont conclu, après évaluation, qu'il s'agissait bien d'actes de violence ou d'intimidation, tels que définis à l'article 13 de la LIP et qui, conséquemment, ont fait l'objet d'un rapport sommaire à la direction générale.

INTIMIDATION ET VIOLENCE

RAPPORT SUR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE (SUITE)



Par « intimidation », on entend :

tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par « violence », on entend :

toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Remarques particulières sur les événements

Malgré le très petit nombre de situations de violence vécues dans nos écoles primaires, l'une d'entre elles a fait l'objet d'une suspension d'un élève. Ce dossier a été soumis au protecteur de l'élève, qui a émis ses recommandations, et le Conseil des commissaires a été saisi du dossier.

Interventions dans les écoles de la Commission scolaire des Îles

Les interventions mises en place par l'ensemble de nos écoles s'appuient sur les recherches récentes. Il s'agit des mesures suivantes :

- rencontre des parents de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence, de la victime et des témoins;
- protection accordée aux victimes et aux témoins, selon le cas;
- mesures réparatrices imposées aux auteurs d'actes d'intimidation ou de violence, dossier de l'agresseur transmis au personnel professionnel de l'école (psychologue, agent de réadaptation) ou à un partenaire.

Les suspensions à l'interne et à l'externe ont été peu nombreuses, car elles nuisent à la réussite scolaire. Lorsque de courtes suspensions ont été imposées, un protocole de retour à l'école a été prévu. Aucun élève de la Commission scolaire n'a été expulsé.

ANNEXE 1

CONVENTION DE PARTENARIAT

- Moyens -



BUT 1

Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Moyens

- Formations et accompagnements pédagogiques ayant comme base les approches reconnues efficaces par la recherche (enseignement efficace et gestion de classe efficace);
- Poursuite de l'approche personnalisée en dépistage précoce des difficultés scolaires;
- Poursuite des interventions ciblées dans le cadre de la transition pour le passage de la petite enfance (maison ou milieu de garde) vers le Service 4 ans Passe-Partout (intervention précoce) et du préscolaire vers le primaire;
- Plan d'action concerté visant l'intégration efficace des technologies en apprentissage et en enseignement;
- Poursuite du développement pédagogique en didactique de la mathématique au primaire (accompagnement et formation), sous forme de communauté de pratique CoP);
- Début d'un travail en communauté de pratique (CoP) sur la didactique de l'enseignement du français (lecture) au secondaire.

BUT 2

Amélioration de la maîtrise de la langue française

Moyens

- Soutien pédagogique personnalisé (en individuel ou en équipe) en lecture et écriture (compétences ciblées);
- Formation et accompagnement en enseignement de l'orthographe intégrant des pratiques reconnues efficaces par la recherche et l'intégration de la technologie au service de l'apprentissage;
- Accompagnement d'enseignantes utilisant la littérature jeunesse comme base d'enseignement au 1^{er} et au 3^e cycles du primaire;
- Intégration importante d'activités culturelles en lien avec la littérature jeunesse et l'écriture;
- Poursuite de l'utilisation de la tablette numérique (iPad) en lecture et écriture pour les élèves de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et début d'une intégration à l'école Aux Iris;
- Maintien de la période de lecture obligatoire dans toutes les écoles primaires et secondaire.

ANNEXE 1
CONVENTION DE
PARTENARIAT
- Moyens -
(SUITE)



BUT 3

Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles particulièrement les élèves HDAA

Moyens

- Démarche visant l'obtention d'un projet de recherche-action au 1^{er} cycle du primaire, en lecture et écriture, pour les élèves à risque et les élèves en difficulté d'apprentissage;
- Accompagnement des enseignantes en orthopédagogie du primaire dans le cadre de la Démarche d'évaluation en mathématique pour mieux intervenir (DEMMI);
- Accompagnement des enseignantes de 1^{er} cycle du primaire et formation et accompagnement des enseignantes de 2^e cycle du primaire en didactique de la mathématique;
- Analyse personnalisée des dossiers des élèves du groupe cible en situation d'incertitude quant à la poursuite de leur parcours;
- Poursuite de l'approfondissement des programmes liés aux parcours de formation axée sur l'emploi avec les enseignants du secondaire (compétences à développer, évaluation, Transition école vie active – TÉVA);
- Multiples formations et sensibilisations aux différentes difficultés ou troubles vécus par nos élèves.

BUT 4

Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

Moyens

- Poursuite et mise à jour de la démarche d'élaboration du plan de lutte contre la violence et l'intimidation et de la révision du code de vie dans les écoles primaires et secondaire;
- Nombreux projets d'intégration des saines habitudes de vie au quotidien des élèves, soutenus par le partenaire Les Îles en forme et en santé, autant en classe qu'en service de garde;
- Poursuite de la veille quant à l'application de la politique alimentaire du MELS et de la Commission scolaire des Îles;
- Révision et ajustements aux plans de mesures d'urgence des établissements, selon les besoins.

ANNEXE 1
CONVENTION DE
PARTENARIAT
- Moyens -
(SUITE)



BUT 5

Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Moyens

- Début des travaux de construction et d'aménagement des nouveaux locaux en formation professionnelle visant l'offre de nouveaux programmes;
- Concertation entre les différents ordres d'enseignement par le Comité jeunes-adultes-FP (formation professionnelle);
- Début de la démarche *Relance pour une deuxième chance* en FGA, visant à identifier et relancer les jeunes de moins de 20 ans pour qui seulement quelques cours manquent à l'obtention du DES;
- Analyse personnalisée des dossiers des élèves du groupe cible en situation d'incertitude quant à la poursuite de leur parcours;
- Approfondissement des programmes liés aux parcours de formation axée sur l'emploi avec les enseignants du secondaire (compétences à développer, évaluation, Transition école vie active – TÉVA).

ANNEXE 2

LA CULTURE DES MADELINOTS

- Projets 2015-2016 -



Ateliers d'écriture et oralité (contes) : Nicolas Landry, Manon Lacelle et Éline Richard offrent des ateliers en écriture, au primaire et au secondaire, qui permettent aux élèves de créer de nouvelles histoires à partir des sens, du vécu intergénérationnel ou des contes et légendes des Îles. Les jeunes du secondaire sont amenés à raconter leur histoire à la manière de conteurs professionnels, lors d'ateliers à l'école et en représentation à l'événement Contes en Îles. Au cours du festival Contes en Îles, Renée Robitaille, Mélissa Baker, Marc-André Fortin et Didier Karwosky rencontrent nos jeunes et moins jeunes dans nos écoles, parfois même en anglais au secondaire.

Ateliers d'écriture Les mots de la Mer : Suzanne Richard initie des groupes du primaire à l'écriture de textes sur la mer en mettant l'accent sur l'origine des mots et les expressions des Îles.

Mi-Carême : À l'école Stella-Maris, Marie-Line Leblanc propose la fabrication de masques à partir de l'expression du visage d'un enfant et d'un adulte de sa famille.

Les arts du cirque : La présence de l'École de cirque dans le milieu amène des propositions variées, au primaire et au secondaire, pour le développement de techniques artistiques et expressives par l'art théâtral circassien.

Art spirituel amérindien et fabrication d'objets amérindiens : Manon Lacelle initie des jeunes au primaire à l'art amérindien et inspire les jeunes du secondaire à renouer avec les rituels amérindiens à partir de l'art visuel et de contes.

Art environnemental : Les artistes Fabienne Michot et Doris Brassat favorisent l'expression artistique sur tissu pour conscientiser les jeunes du primaire aux gestes posés dans l'environnement et leur incidence sur les mammifères marins.

Art environnemental et musical : Danielle Coderre propose aux jeunes du primaire la fabrication d'un instrument de musique à vent, à partir d'objets environnementaux.

Chant des pistes avec ADMARE : L'événement Chant des pistes a permis l'école de *Livre et délire!*, un projet pour les plus jeunes Madelinots qui leur a permis de créer un livre de chants monté sur un bâton de type carrousel.

Rendez-vous du loup-marin et Centre d'interprétation du phoque : Des jeunes des Îles revivent l'histoire de la chasse aux loups-marins et apprennent la fabrication de bouées, des incontournables pour mieux situer le pourquoi et le comment faire traditionnel.

Les visites d'interprétation au Musée de la Mer : Des jeunes du primaire et du secondaire vont au Musée pour y vivre des expériences et apprendre sur leur milieu marin (Monsieur Cachalot et Partons la mer est belle! au primaire), l'histoire (industrie de la pêche au secondaire) et l'ethnologie (la vie à l'île d'Entrée – en anglais au secondaire).

Les résidences d'artistes dans nos écoles :

- o Marie-Line Leblanc : un projet éphémère en art contemporain à l'école Saint-Pierre;
- o Pascal Larivière : deux murales incroyables à l'école Polyvalente.

ANNEXE 2



COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
www.csdesiles.qc.ca